

vraiment pas de grandes différences entre nous, la principale étant que, la plupart du temps, il siégeait du mauvais côté, et moi du bon. Il est maintenant chef de l'opposition et la dirige d'une façon qui fait honneur à son bon naturel.

Honorables sénateurs, pendant toutes les années où j'étais leader du Sénat, j'ai bénéficié de la collaboration des chefs de partis de l'autre côté, et notre amitié a toujours été cordiale. Nous nous sommes généralement entendus au sujet de la procédure qu'il fallait suivre au Sénat, et les leaders de l'autre parti ne m'ont jamais manqué de parole. J'ai toujours eu pleine confiance en eux, et j'estime qu'ils avaient pleine confiance en moi. A mon avis, c'est une des raisons pour lesquelles les travaux du Sénat se sont déroulés sans encombre pendant toute la durée de mon mandat. La collaboration qu'ils m'ont accordée était caractéristique de celle que m'ont toujours fait tenir tous les honorables sénateurs. Je vous en suis reconnaissant et je tiens à vous assurer que, par vos actes et vos paroles, vous avez rendu ma tâche, qui aurait pu être extrêmement difficile, relativement aisée pendant toutes ces années.

Honorables sénateurs, je suis certain que nous sommes maintenant heureux d'avoir pour leader du gouvernement l'honorable John J. Connolly. C'est un homme qui a acquis une vaste expérience, à titre de membre de cette Chambre, à titre d'avocat et à titre de leader du parti dans tout le pays. Le sénateur Connolly a foi au Sénat, il comprend le Sénat et il sait quelle place il conviendrait que cette Chambre occupe dans le fonctionnement du Parlement. Il a prononcé l'autre jour un discours magistral. Le Sénat est vraiment fortuné de l'avoir aujourd'hui comme leader. J'en suis très heureux et je désire lui assurer—ainsi qu'à tous les honorables sénateurs—que je serai heureux de collaborer avec lui afin que sa carrière de leader du gouvernement au Sénat soit heureuse et fructueuse.

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE—SUITE DU DÉBAT

Le Sénat passe à la suite de la discussion, interrompue hier, sur la motion de l'honorable M. Cook, appuyée par l'honorable M. Denis, tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable W. Rupert Davies: Honorables sénateurs, j'ai entendu le discours du trône, le 18 février, lorsqu'il a été lu par Son Excellence le Gouverneur général. Depuis lors, je l'ai relu plusieurs fois. Dans l'ensemble, le document est d'un ton modéré. Il

promet que le Parlement sera saisi d'un certain nombre de mesures, lesquelles, si elles sont acceptées, profiteront à la nation. Toutes ces mesures seront éventuellement soumises au Sénat et nous aurons alors l'occasion d'approfondir les projets de loi.

J'ai fort goûté les excellents discours prononcés en cette Chambre au cours du débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, et j'aimerais maintenant adresser mes félicitations personnelles au leader du gouvernement (l'honorable M. Connolly, Ottawa-Ouest) et au chef de l'opposition (l'honorable M. Brooks) pour leurs magnifiques exposés.

J'aimerais ajouter mes félicitations aux nouveaux membres du Sénat et exprimer l'espoir qu'ils trouveront les travaux de notre Chambre intéressants et précieux pour l'expansion du Canada.

Étant donné que nous avons entendu des sénateurs de langue anglaise parler français et que nous avons également entendu parler ukrainien, vous vous attendez, je suppose, à ce que je dise quelques mots en gallois. Je pense, cependant, que ce serait une erreur, car c'est une langue terrible et on ne peut obtenir la bonne prononciation à moins de se tenir la langue dans une joue et de parler la bouche en coin. Je ne comprends pas très bien le gallois. Toutefois, certains jours de marché, je suis allé à Smithfield, et des amis gallois, toujours très hospitaliers, m'ont offert une consommation. Il m'a fallu les remercier en gallois, et je crois avoir tiré mon épingle du jeu. Mais ne vous attendez pas à ce que je parle gallois devant le Sénat, car je ne peux tout simplement pas parler une autre langue aussi bien que certains d'entre vous. Je suis simplement moins brillant que certains autres membres du Sénat.

Vers la fin du discours du trône, on signale que le Parlement sera prié d'approuver certaines modifications aux ententes fiscales conclues avec les provinces dans les domaines d'imposition partagés. Il y est également question d'une mesure qui sera proposée en vue de constituer un Conseil du Trésor sous la présidence d'un ministre particulier. Ce conseil sera chargé de contrôler les dépenses du gouvernement. J'espère que ce nouvel organisme rendra d'utiles services au pays.

Je me suis demandé si cet important conseil aura le temps voulu, en plus d'examiner les dépenses, d'étudier la situation des entreprises commerciales de notre pays qui sont assujéties à des impôts très élevés. Je sais fort bien qu'il faut beaucoup d'argent actuellement pour administrer le pays. La déclaration faite, hier, par le ministre des Finances est étonnante. Toutefois, notre pays évolue vers le paternalisme. Je ne m'y oppose aucunement. En fait, je crois qu'il est magnifique que